

## Quelle norme linguistique pour les langues africaines ? Une étude de la langue moba.



**Martin Minlipe Gangue**

Université de Lomé, Togo.

Département des Sciences du Langage

[martin\\_sibiti@yahoo.fr](mailto:martin_sibiti@yahoo.fr)

**Résumé :** Notre étude est partie des références théoriques et de deux corpus, l'un lexical et l'autre syntaxique pour démontrer que la non-normalisation de la langue moba pose un certain nombre de problèmes quant à l'orthographe des mots dans cette langue. La recherche, en définitive, a proposé, pour la standardisation de la langue moba, l'application des normes descriptive et prescriptive.

**Mots-clés :** codification, faute, langue, norme linguistique, standardisation

**المخلص :** تنطلق دراستنا من مراجع النظرية و مدونتين، الأولي معجمية والثانية نحوية لإثبات أن عدم توحيد اللغة الموبا يطرح عددا من المشاكل في ما يخص هجاء الكلمات في تلك اللغة. يقترح هذا البحث في نهاية المطاف تطبيق معايير وصفية وتوجيهية لتوحيد اللغة الموبا.

**الكلمات المفتاحية :** الترميز - الخطأ - اللغة - المعيار اللغوي - التقويس.

**Abstract:** My study stems from the theoretical references and two corpuses, one be lexical and the other syntactic. It aims at showing that the non-normalization of the Moba language sets a number of problems related to the orthography of the words in this language. The research has, proposed for the standardization of the Moba language in its descriptive and prescriptive norms of usage.

**Keywords:** codification, fault, language, linguistic norm, standardization

### Introduction

La question de la norme et de la faute est un des thèmes d'actualité fréquemment débattue lors des grands colloques de linguistique africaine en particulier. En effet, il ne serait plus totalement juste de soutenir aujourd'hui que toutes les langues africaines sont systématiquement des langues à tradition orale. À des degrés divers, la plupart de ces langues ont connu quelques travaux de description linguistique. Certaines d'entre elles ont même statut de langues nationales officielles<sup>1</sup>, d'autres de langues nationales semi-officielles<sup>2</sup>, d'autres encore, simplement de langues nationales. Les langues dites nationales officielles ou semi-officielles sont utilisées, certainement, comme langues

d'enseignement scolaire et / ou d'administration, pour le moins, sur le plan national. Par conséquent, elles sont dotées chacune d'une écriture.

La standardisation est le résultat d'un processus de choix d'une variété linguistique dans un espace plurilingue donné. La norme considérée comme la règle, le modèle et la faute comme l'écart, l'exception.

La question principale qui sous-tend notre analyse est de savoir si dans l'état actuel de la description des langues africaines et eu égard aux politiques linguistiques actuellement en cours en Afrique, l'on peut véritablement parler de la norme et de la faute en matière de l'écriture (orthographe) desdites langues. Pour y répondre, nous avons choisi comme cadre méthodologique d'application, la langue moba.

Le moba est l'une des langues gur du sous-groupe gurma du Togo parlée au nord du Togo (Dapaong) et au nord du Ghana (Bunkpulugu), G. Manessy (1975). Cette langue a bénéficié, à ce jour, d'importants travaux descriptifs dans tous les grands domaines de la linguistique.

Le présent travail qui s'inscrit dans le vaste domaine de la planification linguistique est une contribution aux débats sur la normalisation des langues africaines.

Pour cette fin, nous structurons notre analyse en trois parties. La première partie présente les cadres théorique et méthodologique d'étude. La seconde traite des difficultés de la norme dans les langues africaines et la troisième partie pose la problématique de la norme dans les langues africaines en général.

## 1. Cadres théorique et méthodologique

### 1.1. De la théorie de référence

Le sujet portant sur la norme a intéressé beaucoup de chercheurs. Pour certains : H. Frei (2003), O. Ozolina (2002) et J.M. Klinkenberg (1999), il est temps d'abandonner toute grammaire normative au profit d'une vision fonctionnelle, à savoir une science d'observation des faits de langue et d'explication avec une finalité empirique des besoins de la parole et de l'écrit. En effet,

« La linguistique est après tout descriptive et explicative et non prescriptive comme peut l'être la grammaire. Toute étude qui tenterait d'embrigader la langue par la norme tuerait ainsi la diversification de cette même langue » (J.M. Klinkenberg, 1999 : 98).

Pour ces auteurs, la norme est considérée comme une "stabilité élastique" car la diversité des étapes de l'évolution caractérise toutes les langues littéraires. Chaque période historique possède ses propres particularités de normalisation et de codification. Interdire quelques formes d'expression c'est priver un individu du droit de

faire son choix. Ce qui est considéré comme faute dans la langue écrite est souvent facilement admis dans la langue parlée.

Pour d'autres par contre : M. Grevisse (1964 et 2007) et G. Ledegen (2000), on ne saurait parler de statut d'une langue sans parler de sa norme. Pour eux, la codification et la normalisation d'une langue précèdent toujours son écriture pour ainsi dire son orthographe. Ainsi :

« La norme est l'ensemble des régularités observables d'une langue donnée et les diversifications comme les écarts aux régularités dans cette même langue. La faute est tout ce qui est hors norme, ce qui n'est pas conventionné » (Ledegen, 2000 : 12).

Il se dégage de cette analyse, deux tendances fondamentalement opposées ; l'une prônant l'observation et l'analyse des faits de langue tels quels, l'autre considérant la langue comme un ensemble d'éléments figés qu'on ne peut désorganiser sans briser la logique du fonctionnement desdits éléments.

Au-delà des références théoriques ci-dessus citées, nous nous inspirons pour la présente analyse des travaux de M.-L. Moreau (1997), portant sur les types de normes. Elle y distingue cinq types de normes : les normes de fonctionnement, les normes descriptives, les normes prescriptives, les normes évaluatives et les normes fantasmées.

## 1.2. De la méthodologie du travail

Nos matériaux de travail sont essentiellement constitués d'une part, d'un ensemble important de travaux linguistiques portant sur le moba et des ouvrages non linguistiques (littérature, publications à but d'évangélisation et de vulgarisation, syllabaires, histoire, anthropologie etc.) dans cette même langue ; d'autre part, de deux corpus ; l'un lexical et l'autre syntaxique réactualisés utilisés dans Gangue (2008). Cette dernière référence a non seulement le mérite d'être actuelle (synchronique) mais encore, elle porte sur la dialectologie du moba. En effet, ces corpus ont pris en compte toutes les variétés linguistiques de notre langue d'étude. Cependant, pour les besoins de l'étude, nous avons eu à confronter, par moment, certains items et énoncés de ces corpus aux réalités du terrain (certains faits de langue constatés lors de la collecte des informations d'analyse).

## 2. Difficultés de la norme linguistique en moba

Le moba est l'une des langues régionales du Togo, K. Aféli (2003). Cette langue, comme toute langue naturelle, est un tout composé de cinq dialectes : le ben, le bimoba, le botre, le digban et le yanban, cf., Gangue (2008). Au sein de la région (Savanes), le moba est considérée comme une langue véhiculaire, d'alphabétisation,

voire une langue de vulgarisation.

De façon institutionnelle et formelle, aucun dialecte des cinq n'est encore choisi comme dialecte de référence pour l'écriture de la langue moba. Aucun organe structurel, à l'image de *comité de langue éwé*, *comité de langue kabyè* (Togo), n'existe à ce jour, pour la gestion et l'harmonisation de l'orthographe du moba. Par conséquent, la quasi-totalité des ONG (Organisations Non gouvernementales) de la place ou d'ailleurs qui œuvrent aux côtés des églises chrétiennes pour la promotion et la vulgarisation des langues africaines en général et particulièrement de la langue moba ne se retrouvent pas lorsqu'il s'agit d'écrire le moba. Notre enquête de terrain a permis de relever plusieurs divergences linguistiques (de forme) en leur sein dans leurs différents écrits moba. Ces divergences proviennent elles-mêmes des différences linguistiques observées entre les dialectes moba. Avant de décrire les divers écarts orthographiques relevés dans les différentes publications en moba, nous présentons d'abord quelques divergences linguistiques entre les dialectes moba. Ces divergences sont à la fois phonologiques, morpho-syntaxiques et lexicales.

### 2.1. Divergences phonologiques.

Elles concernent les différentes variations d'un même phonème dans les différents dialectes moba ou les correspondances d'un phonème d'un dialecte à un autre. A contexte identique, l'on observe des phonèmes différents. Les exemples ci-après illustrent notre constat.

#### 2.1.1. Variation entre la latérale /l/ et la vibrante /r/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
maïs	kpabdl	kpabdr	kpabdr	kpabdr	kpabdl
branche	béndl	béndr	béndr	béndr	béndr

#### 2.1.2. Variation entre la vélaire sonore /g/ et la vélaire sourde /k/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
hache	pièg	pièk	piàk	pièk	pièk
infirmier	dogda	dokda	dokta	dokda	dokda
pardon	sugl	sukr	sukr	sukr	sugl

#### 2.1.3. Variation entre la vélaire nasale /ŋ/ et la vélaire sonore /g/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
poussière	tangulunŋ	tanbiung	tanbirug	tanwuntg	tangbung
éléphant	luounŋ	luobg	loobùg	banmg	luobg
calebasse	ŋmanŋ	ŋmang	ŋmang	ŋmang	Nmang

## 2.2. Divergences morpho-syntaxiques

L'axe temporel en moba est divisé en trois espaces : le présent, le passé et le futur. Chaque espace temporel est exprimé par un certain nombre de particules appelées marqueurs de temps. Les divergences morpho-syntaxiques observées portent essentiellement sur les variations des morphèmes marqueurs de temps, de mode entre les dialectes moba et l'apparition d'un morphème de citation dans un des dialectes de la même langue (le bimoba).

### 2.2.1. Variation des morphèmes marqueurs du passé

Le passé est exprimé en moba par les morphèmes marqueurs : [bo, won et daan], L. Kantchoa, (2005). Mais le locuteur bimoba, pour exprimer l'idée du passé, fait usage des morphèmes : [bo, daan et **din**]. La différence ici se situe entre : [**won** et **din**]. Là où le reste des locuteurs moba utilisent le morphème [**won**] pour marquer le passé, le locuteur moba (parler bimoba) fait plutôt usage du morphème [din].

#### Exemple 1

##### Locuteur moba (parler bimoba)

u **din** k bé lè biin  
/ il / être, acc / négation/ cette/ année/  
« il n'était pas là cette année»

b **din** tu tié t yajam yog  
/ on / faire, acc / le / nos / aïeux/ temps/  
« on le faisait depuis le temps de nos aïeux»

##### Autres locuteurs moba

u **won** k bé lè biin  
/ il / être, acc / négation/ cette/ année/  
« il n'était pas là cette année»

b **won** tu tié t yajam yog  
/ on / faire, acc / le / nos / aïeux/ temps/  
« on le faisait depuis le temps de nos aïeux»

### 2.2.2. Variation des morphèmes marqueurs du futur

Les locuteurs ben, botre, digban et yanban utilisent les marqueurs [tan, won et daan] pour exprimer le futur. En bimoba, le même temps est exprimé par les morphèmes [tan, **si** et **saan**]

#### Exemple 2

##### Locuteur moba (parler bimoba)

t **sann** bo baal  
/ nous / venir, inacc/  
« nous viendrons »

u **si** bu san  
/ il / courir, inacc/  
« il s'enfuira »

##### Autres locuteurs moba

t **daan** bo baal  
/ nous / venir, inacc/  
« nous viendrons »

u **won** bu san  
/ il / courir, inacc/  
« il s'enfuira »

### 2.2.3. Variation des morphèmes marqueurs de mode.

Le mode est exprimé en moba par les morphèmes *mand*, *bii* et *kon*. Cependant, à l'exception du locuteur *moba* (*parler ben*) qui utilise le modalisateur *bii* pour exprimer l'état dubitatif du locuteur ou de l'action à mener, les autres locuteurs *moba* utilisent respectivement, *tii* et *sii* pour exprimer le même état de doute.

#### Exemple 3

Autres locuteurs moba				locuteur moba ( <i>parler ben</i> )					
u	<b>tii</b>	kpii	wogi	u	<b>bii</b>	kpii	wogi		
/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/	/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/
	« il aurait tué un lièvre »				« il aurait tué un lièvre »				
u	<b>sii</b>	kpii	wogi	u	<b>bii</b>	kpii	wogi		
/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/	/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/
	« il aurait tué un lièvre »				« il aurait tué un lièvre »				

### 2.2.4. Apparition de morphème de citation

L'observation et l'analyse de nos corpus nous permettent de constater que les locuteurs *moba* (*parler bimoba*), contrairement aux autres locuteurs des autres dialectes *moba*, usent d'un morphème préfixal pour marquer la forme de citation du verbe. Ce morphème est marqué par **[ki]** tandis qu'il est non marqué dans les autres dialectes de la même langue.

#### Exemple 4

Glose (Français)	bimoba	digban	yanban	ben	botre
porter	ki jii	jii	jii	tug	jii
reculer	ki ηmatir	ηmatr	ηmat	sud	tun
éteindre	ki nyinn	kpién	kpiéénj	junn	Kpién

### 2.3. Divergences lexicales

Les divergences lexicales sont les cas où dans la comparaison entre les différents dialectes *moba*, les mots n'ont rien de commun en terme d'orthographe qui puisse les rapprocher aussi bien au niveau de leur base qu'au niveau de leurs suffixes, mais ayant un même signifié.

Entre les dialectes *moba*, les relations sont telles que les différences lexicales sont moindres. On trouve, cependant, quelques différences. Les plus régulières sont les divergences des noms.

**Exemple 5**

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
piment	kanmi	baali	baari	baari	baali
patate douce	paalad	dankri	dankr	denkri	dinkl
chef	naab	kpanbar	baat	bad	bad
menton	yièk	tangbenn	langbeng	langbenn	langbeng
jumeau	jaak	poor	sanpol	sanpol	poor
vie (la)	drunya	bebenu	bebenu	binbem	bébénu
marigot	kponu	bunɲ	bunbik	bunɲ	bɔnɲ
puits	bubun	calbun	bunn	lulun	caal
dos	nyaug	porpo	polpo	poorpo	binbonɲ
chat	dandonɲ	nanbodg	jangumu	nandann	mudg
picorer	dii	jokr	ki joo	jori	dii

A la lumière de ces quelques différences pertinentes aussi bien phonologiques, morpho-syntaxiques que lexicales relevées entre les différents dialectes de la langue moba, il ressort qu'on ne peut, pour l'heure, parler de la norme linguistique moba. L'affirmer serait, pour notre sens, injuste. Cet état de fait pose un certain nombre de problèmes. En effet, quelle forme phonétique (phonologique) écrire pour les locuteurs moba, voire pour tout le public entre :

hache →	pièg	pièk	piàk	pièk	pièk ?
maïs →	kpabdl	kpabdr	kpabdr	kpabdr	kpabdl ?

Quelle forme choisir entre **[din]** et **[won]** pour traduire le passé en moba ? Entre **[sann]** et **[daan]** pour traduire le futur dans cette même langue ? Quelle forme lexicale acceptable retenir entre **[kanmi]** et **[baari]**, entre **[bunbun]** et **[caal]** ou entre **[dandonɲ]** et **[mudg]** pour désigner respectivement «piment» ; «forage» et «chat» ?

Des tentatives lexicographiques, pour l'heure non fructueuses, ont essayé de résoudre les problèmes ci-dessus mentionnés par les projets de confection des dictionnaires bilingues polydialectaux<sup>3</sup>. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de confectionner un dictionnaire monolingue dans les langues africaines?

Les difficultés relatives à l'absence de la norme dans la quasi-totalité des langues africaines en général et particulièrement en moba font que la plupart des chercheurs et éditeurs des ouvrages en moba (traducteurs de la Bible, alphabétiseurs et autres),

chacun pour ce qui l'a concerné écrit un moba qu'il entend. Nos recherches documentaires ont permis de relever quelques cas que voici :

Cas	Mot	Source
1 <sup>er</sup>	Benn	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, <i>Benn kadalikal</i> , syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (page de garde).
	Benn	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, (le nom du journal lui-même), publié par RAFIA, Dapaong.
	Ben	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2003, <i>Jadm yiɛl</i> . pages 02 et 05.
	Ben	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2002, <i>Fala duag manu</i> , pages 04 et 07.
2 <sup>ème</sup>	Nunlodl l'»Eveil»	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 06.
	Nunyendl l'»Eveil»	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, <i>Benn kadalikal</i> , syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (page de garde).
3 <sup>ème</sup>	Naataani	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 01 (la Une).
	Nataani	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, (sous la direction de) <i>Tunda bobnu kadaaɣ</i> syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (la Une).
4 <sup>ème</sup>	binbem	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Mars 2011, (sous la direction de) Association «Tin yal t kua», <i>Tunda bobnu kadaaɣ</i> , Mars 2009, pages 5, 6 et 10.
	bebem	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2003, <i>Jadm yiɛl</i> , page 05.
5 <sup>ème</sup>	dogda	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 05.
	dokda	BI.L.FA.CU. (Ghana), <i>Sanpantik laafia binbeng</i> , Printed and published by GILLBT, Tamale (Ghana), Avril 1998, pages 02, 07 et 14.
6 <sup>ém</sup>	yêdu	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 03.
	yendu	<i>Lexionnaire dominical moba</i> , DE CRAENE, Robert, 1964, Centre diocésain de catéchèse de Bombouaka, pages, 2, 4, 8, 11 et autres.

Les quelques cas ci-dessus relevés laissent l'observateur ou le lecteur moba dans une situation de perplexité lorsqu'il s'agira pour lui d'écrire la langue moba. En effet, quelle sera, pour lui, la bonne orthographe à choisir entre **benn** et **ben** ? Entre **nunlodl** et **nunyendl** l'«Eveil» ? Entre **Naataani** et **Nataani** la «Fraternité» ? Entre **binbem** et **bebem** l'«existence» ? Entre **dogda** et **dokda** le «médecin ou le soignant» ? De ces différentes orthographe, lesquelles relèvent-elles de la faute ? Lesquelles relèvent-elles de la norme ?

Une analyse minutieuse faite à partir de ces quelques cas permet d'établir les divergences d'orthographe entre les diverses sources (organes de presse associations ou institution) qui œuvrent pour la promotion de l'écriture de la langue moba. En effet, dans le 1<sup>er</sup> cas, nous observons un allongement (redoublement) de la consonne nasale [n] dans [benn] tandis que dans l'orthographe de [ben] nous observons plutôt l'absence de ce phénomène de redoublement consonantique ou de l'effacement consonantique. D'où, du point de vue orthographique, [ben-n] vs [ben]. Il en est de même pour tous les autres cas relevés. Au 2<sup>ème</sup> cas, l'opposition orthographique s'observe au niveau des suffixes. En effet, **nunlodl** et **nunyendl** ont le même radical nominal [nun-] «vue» mais différents suffixes [- lodl] et [-yendl] «lumière». D'où [nun-lodl] vs [nun-yendl]. Le 3<sup>ème</sup> cas est marqué par un allongement vocalique entre **naataani** et **nataani** la «Fraternité». D'où [na-a-taani] vs [nataani]. Le 5<sup>ème</sup> cas est marqué par l'opposition vocalique d'aperture entre la voyelle [i] (1<sup>er</sup> degré d'aperture) et la voyelle [e] (2<sup>ème</sup> degré d'aperture). Les deux voyelles étant toutes des voyelles antérieures. Cette différence d'aperture oblige la présence de la consonne [n] dans [binbem] pour avoir le son [e]. D'où la divergence d'orthographe entre [binbem] et [bebem]. Du point de vue de leur orthographe, les mots **dogda** et **dokda** se distinguent par le phénomène de «contexte identique, phonème différent» ; [g] vs [k]. D'où [dogta] vs [dokta].

Somme toute, ces quelques divergences phonologiques et morphologiques relevées ne sont qu'une illustration de notre problématique ; quelle forme d'écriture pour les langues africaines en général et pour le moba en particulier ?

### 3. Pour une norme linguistique des langues africaines

La normalisation d'une langue est toujours la manifestation d'une volonté, d'une motivation. Du fait qu'aucune langue naturelle n'est parlée de façon identique sur l'ensemble de son aire linguistique, il est souvent moins évident qu'une des variétés de cette langue s'impose aux autres sans qu'on ait opéré un choix. Généralement il revient à l'Etat, pour certaines raisons ou pour d'autres, de choisir, dans un espace plurilingue, une langue ou une des variétés d'une même langue à standardiser.

Toutefois, quelque soit la motivation (politique, sociopolitique, culturelle,

démographique ou esthétique) qui sous-tend le choix d'une variété donnée, il y a toujours lieu de s'interroger sur la nature, le type de norme que l'on veut donner à la langue. Les théoriciens de la norme linguistique entre autres M-L. Moreau (1997) ont identifié cinq normes linguistiques, (supra, 2). L'analyse de chacune de ces normes peut nous permettre de proposer la /les norme(s) qui conviendrait (ent), pour le moba en l'état actuel de la description de cette langue et par rapport aux politiques linguistiques en cours en Afrique et au Togo.

En effet, pour l'auteur (*op. cit.*), la norme de fonctionnement est celle qui porte sur les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une même communauté. C'est l'ensemble des règles qui sous-tendent les comportements linguistiques d'une communauté. Etudier la norme de fonctionnement d'une communauté linguistique donnée, revient à déterminer le comportement verbal des membres et leurs différentes productions dans les différents contextes énonciatifs.

La norme descriptive présente les faits de langue sans jugement de valeur ni de hiérarchisation entre les normes de fonctionnement en concurrence.

La norme prescriptive ou sélective identifie un ensemble de normes de fonctionnement d'une variété linguistique parmi l'ensemble des variétés d'une langue donnée. Elle hiérarchise les normes de fonctionnement en concurrence et en choisie une.

La norme évaluative ou norme subjective est relative aux attitudes et aux représentations des locuteurs. Elle consiste à attacher des valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes linguistiques. Elle conditionne, très souvent, la norme prescriptive.

La norme fantasmée porte essentiellement sur les symbolismes et les fantasmes que les locuteurs attachent à telle forme ou à telle autre forme linguistique. Cette norme est plutôt diffuse dans les autres normes linguistiques.

Quelle norme linguistique, en définitive, pour les langues africaines en général ? Pour notre part, le choix d'une norme linguistique est une étape dans le processus de codification et de standardisation d'une langue. Lequel processus part toujours des travaux de description de la langue à standardiser. En effet, pour normaliser une langue comme le moba, il aurait fallu d'abord, faire l'inventaire des travaux de description linguistique portant sur la langue en général, faire une étude d'identification des différentes variétés linguistiques (dialectes) qui forment la langue, bref faire une étude interne de la langue, c'est-à-dire l'observation de faits proprement linguistiques menée de manière qu'il ne soit pas nécessaire, pour expliquer les faits de langue, de recourir aux éléments et considérations extérieures à la langue. Ensuite faire une analyse externe de la langue ; celle qui tient compte des considérations extérieures au fonctionnement de la langue elle-même. En l'occurrence les faits de nature politique ou socioéconomiques qui peuvent expliquer la présence de certaines formes linguistiques dans une langue. Enfin opérer un choix parmi les dialectes de la langue comme parler de référence qu'il

faut codifier et standardiser à la lumière des considérations ci-dessus évoquées.

La normalisation d'une langue est une dynamique. Elle est évolutive dans le temps. De ce fait, choisir une seule norme pour le moba serait, pour notre part, limitatif. Il serait judicieux de progresser de la description à la prescription.

### 3.1. La norme descriptive

La norme descriptive ou encore objective cherche à établir les règles qui assurent la compréhension, partant à censurer tous les emplois ambigus ou considérés comme tels. Elle centre son analyse sur ce qui est «normal» et se réfère au respect des règles générales de l'usage de la langue dans le but d'assurer la compréhension d'un code linguistique donné. Elle rend aussi compte des tendances linguistiques manifestées par un groupe d'individus donné. La norme descriptive permet, en définitive, d'équiper une langue des outils de base de fonctionnement par l'écriture.

### 3.2. La norme prescriptive

La norme prescriptive exploite les résultats de la norme descriptive et propose, voire prescrit un modèle de langue «standard» vers laquelle il faut tendre. Elle cherche, dans la pratique, à valoriser une forme linguistique donnée au détriment des autres formes linguistiques d'une même langue et à prohiber les autres usages non standards ou considérés comme tels.

Dans le cadre de notre étude, cette norme devrait permettre de décider du choix de l'écriture entre **benn** et **ben**, entre **naataani** et **nataani**, entre **nunlodl** et **nunyendl**, entre **kanmi** et **baari**, pour ne citer que ceux-ci.

## Conclusion

Nos démarches théorique et méthodologique confrontées aux données du terrain nous ont permis de relever un certain nombre de dysfonctionnements portant sur l'écriture de la langue moba. Ces dysfonctionnements sont liés à l'absence de la norme linguistique moba. Les quelques sources documentaires consultées ont révélé plusieurs divergences de forme linguistique dans la typographie de certains mots. Ce qui rend extrêmement complexe le choix orthographique lorsqu'il s'agit d'écrire dans la langue moba. Dans le contexte actuel de la vulgarisation des savoirs et savoir faire locaux vers les autres mondes, la standardisation des langues africaines en général et la langue moba en particulier est une urgence.

Toutefois, une analyse exhaustive de la norme linguistique devrait prendre en

compte aussi bien les autres sciences de l'homme (la sociologie, l'anthropologie et la psychologie) que l'intervention étatique dans la régulation de la norme linguistique des langues africaines.

### Bibliographie

- Aféli, K. 2003. *Politique et Aménagement Linguistiques au Togo : Bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat d'Etat (Tome 1 et 2), Université de Lomé.
- Bakpa, M. 2004. *La numération en moba*, mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- Frei, H. 2003. *La grammaire des Fautes*, Paris : éd. Ennoia.
- Gangue, M. M. 2001. *Les énoncés en moba (parler ben)*, mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- Gangue, M. M. 2008. *Etude dialectologique du moba*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, Togo, 464 p.
- Grevisse, M., A. Goosse. 2007. *Le Bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot.
- Ledegen, G. 2000. *Le bon français, les étudiants et la norme linguistique*. Paris : l'Harmattan.
- Kantchoa, L. 1996. *Le dictionnaire moba : problématique*, mémoire de DEA, Lomé : Université du Bénin.
- Kantchoa, L. 2005. *Description de la langue moba : approche synchronique*, thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, 410 p. (plus annexes).
- Klinkenberg, J-M. 1999. *Des langues romanes*. Paris : Duculot.
- Manessy, G. 1975. « Les langues gurma », in : *Bulletin de IFAN*, série B, n° 33, pp. 117-246.
- Moreau, M-L. 1997. « Les types de normes » in : *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 218-223
- Ozolina, O. 2002. « Quelques approches de l'étude de la linguistique », in : *Romansk forum*, 16-22, 2002 /2, Oslo, pp. 677-682
- Reinhard, P. 1978. *Dictionnaire moba-français*, n° 5, Centre diocésain de catéchèse, Bombouaka.
- Reinhard, P. 1984. *Description de la langue moba (parler ben)*, Imprimerie de la mission catholique de Dapaong.

### Notes

1. Le kinyarwanda au Rwanda.
2. L'éwé et le kabyè au Togo.
3. Dans l'esprit de leurs concepteurs, il s'agit des dictionnaires qui prennent en compte, pour une même entrée lexicographique à partir d'une langue(A) standardisée, l'ensemble des formes admises de la langue non standardisée(B).